

ASA André Simard
et associésAndré Simard et associés ltée
2500, rue Jean-Perrin, bureau 204
Québec (Québec) G2C 1X1Tel. : (418) 845-8885
Fax : (418) 845-5559André Simard et associés ltée
7744, rue Sherbrooke Est, bureau 102
Montréal (Québec) H1L 1A1Tel. : (514) 352-8221
Fax : (514) 352-0618

Montréal, le 6 octobre 2003

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Qué.)
G1R 6A6À l'attention de Mme Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat de la commission**OBJET :** **Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire
de Rimouski**
N/REF : **01-755**

Madame,

Conformément à votre lettre du 2 octobre 2003, nous voudrions apporter les précisions suivantes concernant l'étude de dispersion atmosphérique du biogaz.

La modélisation de la dispersion atmosphérique a été effectuée en fonction du débit maximal de biogaz qui sera émis à l'atmosphère, soit en 2016. L'annexe III de l'étude présente pour chaque année de données météorologiques modélisées, soit 1996 à 2000, les 50 plus hautes concentrations de SRT dans l'air ambiant obtenues pour l'ensemble de la grille de récepteurs.

Les résultats indiquent que le dépassement du critère de $6 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'est obtenu que pour une seule heure sur un total de 43 800 heures simulées, soit 0.0023% du temps. Ce dépassement correspond aux données météorologiques enregistrées le 5 septembre 1999 à 5 :00 AM.

ASA

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame,
l'expression de nos sincères salutations.

Catherine Verrault, M.Sc., M.Sc.A.
Directrice de projet

c.c. : M. Denis Latouche, Ville de Rimouski
